

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique

École Nationale Supérieure Vétérinaire d'Alger

المدرسة الوطنية العليا للبيطرة



Guide de l'étudiant



Une formation ... un métier ... un avenir



Mot du Directeur

Chers bacheliers,

Inaugurée en 1970, l'ENSV est la plus ancienne des écoles vétérinaires. Sans discontinuer, elle a servi la société en formant le tiers, puis le quart des vétérinaires algériens et s'honore d'avoir hébergé de grands noms de la profession, cliniciens, chercheurs, enseignants.

L'ENSV dispose de plus de 40 hectares de locaux et de terrains, situés à El Alia commune d'Oued Smar à Alger.

Au cœur d'un campus universitaire exceptionnel, le site est vaste, agréable et connecté avec les transports en commun. Il est mitoyen d'une résidence universitaire dédiée et d'un restaurant universitaire.



Les 100 enseignants-chercheurs de l'ENSV accompagnés par les 300 personnels techniques, administratifs et de services, disposent d'un cadre de travail approprié à la qualité du travail. Les équipements modernes sont très fortement développés grâce à des investissements réguliers dans les principales technologies de pointe.

Chers étudiants, vous découvrirez l'exceptionnelle qualité des enseignements et des infrastructures qui permettent de former de façon optimale des docteurs vétérinaires. Le vétérinaire est formé à la médecine et à la chirurgie, que celle-ci s'adresse aux animaux de compagnie, de sport ou de loisirs ou aux animaux de production. Acteur d'élevage à la fois pourvoyeur de denrées et contributeur à la santé animale, il est aussi le garant de la Santé Publique, c'est-à-dire de tout ce qui, au travers de l'animal, de ses produits et de son environnement, touche à la santé et au bien-être humain. Nous avons l'ambition d'offrir aux jeunes qui intègrent l'ENSV un terreau propice à leur réussite professionnelle et à leur développement personnel.

Grace à des formations complètes et professionnalisantes appuyées sur une recherche active en partenariat avec d'autres établissements et une forte interaction avec les partenaires professionnels, l'ENSV s'implique pour faire évoluer le monde de demain.

L'objectif principal de l'enseignement à l'ENSV est de former des professionnels, cadres de haut niveau capables de s'adapter à tous les terrains et en phase avec les problématiques sociétales, scientifiques et professionnelles. L'ENSV forme ses étudiants à toutes les facettes des activités professionnelles vétérinaires, y compris aux plus hauts niveaux de spécialisation.

Ces parcours assurent aux jeunes diplômés une bonne employabilité, résultat d'une formation riche et diversifiée et d'un socle de compétences adaptées aux métiers de demain et d'une excellence reconnue par les milieux professionnels.

La recherche est au cœur des missions de l'ENSV. Elle apporte à la fois les bases des enseignements dispensés et participe au développement et à la

diffusion des connaissances au service des grands enjeux scientifiques. Une recherche de haut niveau sur des enjeux sociétaux majeurs et des partenariats de développement forts avec de nombreux acteurs socio-économiques

La très forte dynamique partenariale avec les grands acteurs économiques et du développement alliée à la présence sur le campus de plateformes technologiques de haut niveau reconnues pour leur qualité et adossées à l'expertise des enseignants-chercheurs, font de l'ENSV un acteur majeur du développement de nouvelles technologies dans ses domaines de compétences.

Un établissement fonctionnant en réseau au plan régional, national et international, impliqué dans près de 10 programmes d'échanges, l'école est largement ouverte à l'international et offre de nombreuses possibilités de mobilité à ses étudiants, enseignants et chercheurs.

L'établissement est inscrit dans une dynamique de mise en réseau à tous les niveaux de son fonctionnement.

Un environnement de travail et d'étude adapté à la réussite.

Bienvenue à l'ENSV.

Professeur Badis Bendeddouche
Directeur de l'ENSV

SOMMAIRE

■ Métiers de vétérinaire.....	5
■ Présentation de l'ENSV.....	6
■ Infrastructures.....	7
■ Conditions d'admission des bacheliers.....	8
■ Formation de graduation	
■ Formations post-graduées et école doctorale.....	10
■ Recherche scientifique.....	12
■ Bibliothèque.....	12
■ Consultations et prestations de services.....	13
■ Vie d'étudiant.....	14



LES MÉTIERS DE VÉTÉRIINAIRE

« Un Diplôme ... Plusieurs Métiers »

Le vétérinaire est un professionnel de la santé animale et de la santé publique. Il est impliqué dans de multiples domaines des secteurs publics et privés :

- **Dans la filière de productions animales**
- **Dans l'Industrie Agro-alimentaire** : contrôle de l'hygiène et de la salubrité des denrées alimentaires d'origine animale. Les abattoirs, les marchés des grandes surfaces et les restaurants de collectivité comptent parmi les points ciblés par l'inspection vétérinaires.
- **Dans l'Industrie Pharmaceutique** : conception et contrôle de médicaments destinés à la médecine vétérinaire.
- **Dans la santé publique** : contrôle des maladies animales transmissibles à l'homme (Zoonoses) et inspection des denrées alimentaires d'origine animale.
- **Dans la recherche scientifique** : au sein des institutions publiques, telle que l'Institut Pasteur, Institut National de la Médecine Vétérinaire, Institut National de Recherche Agronomique et le Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique.
- **Dans le Corps de l'Etat** : l'Enseignement Supérieur, l'Armée, la Garde Républicaine, les Services Vétérinaires et les Brigades Policières Canines, les douanes, les frontières terrestres, marine et aérienne.
- **Dans l'Administration Internationale** : Food and Agricultural Organisation (F.A.O.) et l'Office Internationale des Epizooties (O.I.E.).
- **Dans la Fonction libérale** : exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux de compagnie, d'élevage, de loisirs et sauvages.



PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE VÉTÉRINAIRE « ENSV »

L'École Nationale Supérieure Vétérinaire d'Alger est un établissement public d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. L'ENSV créée par le décret présidentiel N°65-69 du 11 mars 1965, a été fondée en 1970. Elle a été promue au rang de grande école en 2008 (Décret exécutif n°08-214 du 14 juillet 2008).



✓ Localisation

Le nouveau site de l'ENSV, inauguré en Septembre 2014, se situe à El Alia, à une quinzaine de kilomètres à l'Est de la capitale. L'École est localisée à proximité de l'Université des Sciences et de la Technologie de Bab Ezzouar (USTHB), des résidences universitaires d'El Alia et du Parc de Loisirs de Beaulieu.

Adresse : **Rue Issad Abbes, El Alia, Oued Smar, Alger**

Tél : **(213) 21 98 86 00 / Fax (213) 21 98 86 03**

Site web : **www.ensv.dz**

✓ Formation

L'ENSV forme des Docteurs Vétérinaires après un cursus de cinq années, réparti en un cycle pré-clinique (trois années) et un cycle clinique (deux années). L'École organise également des enseignements de post-graduation en médecine vétérinaire, sanctionnés par l'obtention de diplômes de Magistère et de Doctorat en Sciences Vétérinaires. L'établissement a formé, durant les trois dernières années, 553 vétérinaires, avec une moyenne de 184 nouveaux diplômés par année universitaire.

Pour l'année universitaire 2015-2016, l'École compte 1014 étudiants inscrits en graduation et 223 en post-graduation. L'ENSV promeut par ailleurs les activités de formation continue pour les cadres des secteurs utilisateurs, en rapport avec les domaines de vocation de l'établissement. Un corps constitué de 101 enseignants-chercheurs permanents assure l'encadrement des formations graduée, post-graduée et continue.

✓ Recherche scientifique

L'ENSV contribue au développement de la recherche dans le domaine des sciences vétérinaires et de la santé publique. L'École est dotée de trois Laboratoires de Recherche :

- Laboratoire de Santé et Production Animales (SPA), agréé en 2006 et formé de 6 équipes de recherche.

- Laboratoire d'Hygiène Alimentaire et Système Assurance Qualité (HASAQ), agréé en 2011 et formé de 4 équipes de recherche.
- Laboratoire de la Gestion des Ressources Animales locales (GRAL) agréé en 2016 et formé de quatre équipes de recherche.
- De nombreux projets de recherches axés sur les thèmes de la santé animale, de la santé publique et de la production animale sont actuellement en cours de réalisation.

• PRESTATIONS DE SERVICE

L'ENSV dispense des prestations de services, ouvertes au public. Les consultations de médecine générale et de chirurgie des animaux de compagnie sont prises en charge au sein de l'établissement. Les consultations des animaux de rente se déroulent chez les propriétaires d'animaux, au cours des activités cliniques ambulantes. La vaccination anti-rabique des carnivores domestiques, les analyses de biochimie, les diagnostics de parasitologie, de microbiologie, d'histopathologie, et les expertises figurent également parmi les offres de prestations de l'École.

√ Encadrement pédagogique

Un effectif de **108** enseignants permanents de différents grades assurent l'encadrement des **1014** étudiants que compte l'ENSV (effectif de l'année 2015/2016).

L'ENSV dispose d'une équipe de personnel technique, d'administratifs et d'agents, constituée de **169** fonctionnaires.

√ Infrastructures

Le nouveau siège de l'ENSV s'étend sur une surface totale de 23 600 m². Les infrastructures pédagogiques et de recherche comprennent :

- 4 Amphithéâtres respectivement de 300, 250, 250 et 100 places.
- 6 Salles de cours et de travaux dirigés.
- 22 Laboratoires destinés aux travaux pratiques et aux activités cliniques.
- 3 Laboratoires de recherche.
- 1 Bloc pédagogique dédié à la Formation continue.
- 1 Salle multimédia disposant de 40 postes de travail équipés d'ordinateurs connectés à internet.
- 1 Bibliothèque d'une capacité globale de 450 places.
- 1 Salle de Télé enseignement pour 20 postes.



CONDITIONS D'ADMISSION DES BACHELIERS

L'accès à l'ENSV est à recrutement national accessible aux bacheliers des sections sciences expérimentales, mathématiques et techniques mathématiques, la préinscription est admise avec une moyenne générale minimale de 13/20 au baccalauréat selon la circulaire relative à la préinscription et à l'orientation des nouveaux bacheliers.

FORMATION DE GRADUATION

La formation graduée a pour mission de dispenser, sur une durée de **cinq années**, les connaissances théoriques, pratiques et cliniques que requiert l'exercice de la **Médecine Vétérinaire**.

L'enseignement est prodigué en **langue française**, sous forme de cours de travaux dirigés, de travaux pratiques, de cliniques de sorties pédagogiques, de conférences et de travaux de recherche.

LE CURSUS DES ÉTUDES VÉTÉRINAIRES COMPORTE

- **Un cycle préclinique** incluant les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année du cursus. Ce cycle est consacré à l'enseignement des sciences fondamentales (1^{ère} année) et de matière plus spécifiques au domaine vétérinaire (2^{ème}-3^{ème} année), et qui préparent l'étudiant à l'entrée en cycle clinique. Les étudiants du préclinique reçoivent un enseignement à la fois théorique et pratique.

- **Un cycle clinique** constitué des 4^{ème} et 5^{ème} années, et qui se fixe pour objectif de former les étudiants au diagnostic, au traitement et à la prévention des pathologies infectieuses, métaboliques et chirurgicales des animaux de production (volailles, bovins, ovins, et caprins) et de compagnie (carnivores et équidés).

Au cours des **séances de cliniques**, les étudiants (4^{ème} et 5^{ème} années confondues), sont réparties par équipes chaque équipe participe pendant **21 semaines** aux activités des 10 unités pédagogiques cliniques. Ces séances se déroulent soit au sein de l'**ENSV** (consultation canine, chirurgie, biochimie médicale, autopsie et histopathologie, parasitologie et microbiologie), soit en **sorties pédagogiques** ; (clinique rurale, aviaire, équine et H.I.D.A.O.A. ou hygiène et industrie des denrées alimentaires d'origine animale).

Un projet de fin d'étude nommé **P.F.E.**, initié par l'étudiant en 4^{ème} année est soutenu à la fin de la 5^{ème} année, clôture le cursus des études vétérinaires. Le PFE complète la formation pratique de l'étudiant et le prépare à mieux concevoir et réaliser des projets dans les différents domaines de la Médecine vétérinaire. Le nombre de projets de fin d'études soutenus à l'école.

LE PROGRAMME DU CURSUS VÉTÉRINAIRE

Modules enseignés en première année


Modules enseignés en deuxième année

Intitulé du module	Coefficient	Intitulé du module	Coefficient
Histologie I	2	Histologie II	3
Embryologie	2	Anatomie I	3
Cytologie et physiologie cellulaire	3	Physiologie I	3
Génétique et cytogénétique	2	Microbiologie I	3
Chimie	2	Zootecnie I	3
Biochimie	3	Alimentation	3
Biophysique	2	Zoologie	2
Biostatistique	2	Informatique	1
Langues (Anglais, Français)	1		

Modules enseignés en troisième année

Modules enseignés en quatrième année

Modules enseignés en cinquième année

Intitulé du module	Coefficient	Intitulé du module	Coefficient	Intitulé du module	Coefficient
Anatomie II	3	Anatomie pathologique spéciale	2	Chirurgie spéciale	3
Zootecnie II	3			Pathologie de la reproduction II	3
Sémiologie	3	Pathologie des carnivores	3	Toxicologie	2
Microbiologie II	3			Pathologie infectieuse II	3
Physiologie II	3	Biochimie médicale	2	Pathologie aviaire	3
Pharmacologie	3	Pathologie des ruminants I	3		
Anatomie pathologique générale	2			H.I.D.A.O.A. I	3
Physio-pathologie	3	Chirurgie générale	3	Pathologie des ruminants II	3
Parasitologie I	2	Pathologie infectieuse I	3		
		Pathologie de la reproduction I	3	Module clinique	3
		Parasitologie II	3		
		Module clinique	3		

En fin de cursus, l'étudiant devra présenter un projet de fin d'études (PFE) portant sur un thème choisi dont la réalisation sera sous la direction d'un promoteur habilité à diriger des travaux de recherche. Le thème du projet est proposé par l'enseignant encadreur, en fin du cycle pré – clinique, conformément à la réglementation sur la base d'un classement de mérite selon les résultats obtenus en 3ème année.

• OBJECTIFS DU PFE

Par définition, un mémoire de fin d'études est un travail original et personnel au terme d'un parcours académique spécifique. Il permet à l'étudiant de montrer ses capacités de méthodologie, de synthèse et de maîtrise d'un sujet où il développera une problématique sur un thème donné, une approche, une méthodologie, une analyse et un exposé des résultats. Un règlement des PFE est mis à la disposition des étudiants dès le début de la quatrième année. Il orientera l'étudiant pour mener à bien ses travaux.

• SOUTENANCE DU PFE

L'étudiant présentera ses travaux de PFE publiquement sous forme d'une soutenance. La soutenance avalisée par le promoteur aura lieu devant un jury composé d'un président de jury, du promoteur et des examinateurs. Les dates de soutenance sont arrêtées par l'administration. L'étudiant doit soutenir son projet dans les délais inscrits par la réglementation. A l'issue de la soutenance du mémoire de PFE, une appréciation est attribuée par les membres du jury selon une grille d'évaluation.

FORMATIONS POST-GRADUÉES ET ÉCOLE DOCTORALE

Durant l'année 2010/2011, l'ENSV en partenariat avec L'Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA) a obtenu l'habilitation pour l'ouverture d'une nouvelle **Ecole Doctorale en Sciences Agrovétérinaires** intitulée « Production, Hygiène et Santé Animale (PHSA) ». Les différentes options sont :

- Management et Sécurité Sanitaire des Aliments
- Gestion des Maladies Infectieuses Animales
- Microbiologie Médicale Vétérinaire
- Amélioration Génétique et Reproduction des Animaux
- Alimentation, Nutrition des Animaux et Développement des Productions.

• FORMATION DE MAGISTÈRE

La formation en vue du diplôme de « magister es Sciences Vétérinaires » vise l'approfondissement des connaissances dans une option particulière du domaine des sciences vétérinaires, l'initiation aux techniques de la recherche, la

familiarisation avec les méthodes d'analyse, de raisonnement et de construction d'un protocole adapté d'investigation / ou d'expérimentation. L'accès à cette formation est ouvert, par voie de concours sur épreuves, aux titulaires d'un diplôme de graduation de Docteur vétérinaire.

De 2003 à 2015, l'ENSV a dispensé plusieurs formations de magister es sciences vétérinaires, dans différentes disciplines :

- Zootechnie
- Zoonoses parasitaires
- Hygiène et sécurité alimentaire
- Élevage pathologie avicole et cunicole
- Nutrition et reproduction des bovins
- Contrôle qualité et analyses alimentaires
- Élevage, pathologie et industrie des animaux de basse-cour
- Microbiologie médicale vétérinaire
- Zoonoses infectieuses: diagnostics et thérapeutiques

Concernant l'année universitaire **2015-2016**, quatre options de magister es Sciences Vétérinaires ont été habilitées par le MESRS :

- Pathologie et chirurgie des ruminants.
- Amélioration génétique et gestion de la biodiversité des animaux domestiques.
- Immunologie animale.
- Epidémiologie des maladies animales et santé publique.

FORMATION DE DOCTORAT

L'ENSV a obtenu l'habilitation de la formation doctorale en juin 2003. L'accès à l'inscription en vue de l'obtention du Doctorat d'Etat et ouvert aux titulaires d'un Magistère en Sciences Vétérinaires.

162 doctorants sont actuellement inscrits à l'ENSV en thèse de Doctorat en sciences vétérinaires dans les différentes disciplines : parasitologie, zootechnie, épidémiologie vétérinaire, toxicologie, microbiologie, physiologie et reproduction animales.

• FORMATIONS DE POST-GRADUATION SPÉCIALISÉES

A la demande des secteurs utilisateurs, l'ENSV assure des formations de post-graduation spécialisée (PGS) en sciences vétérinaires, sanctionnées par un diplôme national délivré par le ministère de tutelle (MESRS).

L'ENSV dispense actuellement, à la demande et pour le compte de CEVA Santé Animale, deux formations PGS intitulées :

- « Élevage et pathologie avicoles »
- « Pathologie et chirurgie des bovins »

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Le programme de recherche à l'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire d'Alger s'articule autour de projets de type CNEPRU et PNR, de projets inscrits dans les programmes des laboratoires de recherche « Santé et Productions Animales-SPA », «Hygiène alimentaire et système assurance qualité-HASAQ » et « Gestion des Ressources Animales locales (GRAL) ».

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'école est d'une capacité d'accueil de 450 places. Elle est gérée par une équipe de spécialistes professionnels garantissant le bon déroulement des différentes opérations de toute la chaîne documentaire. Sa mission est d'accompagner et de soutenir les activités d'enseignement et de recherche.

Le fonds documentaire de la bibliothèque de 28053 volumes (ouvrages, thèses, périodiques, rapports, cédéroms, DVD, vidéo, diapositifs...) pour plus de 778 étudiants inscrits, est pluridisciplinaire comprenant plusieurs types de documents destiné aux usagers (chercheurs, étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs).

Elle accueille des lecteurs externes (chercheurs, étudiants et médecins vétérinaires).

La bibliothèque de l'ENSV offre également une documentation riche sous forme électronique dans le domaine des sciences vétérinaires et dans des domaines connexes. L'accès à ces ressources se réalise, via le portail documentaire du Système National de Documentation en Ligne (SNDL), bases de données en ligne Science Direct, Medline With full text, Medical Smart Image, Proquest.

Elle est doté aussi d'un système de ressources électroniques donnant accès aux différentes bases de données : Préclinique et clinique depuis 2005, Périodiques de 1952 à 2006, et de Thèses et mémoires.

Les documents scientifiques peuvent être consultés : **du dimanche au jeudi à partir de 08h30 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 13H00.**

La bibliothèque œuvre dans un cadre convivial à se rapprocher de ses lecteurs et ce par l'organisation de différentes activités : Séminaires de formation, manifestations scientifiques et culturelles, journées portes ouvertes, projections de films scientifiques.

CONSULTATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES DE L'ÉCOLE

• SERVICES PROPOSÉS AU PUBLIC

- ✓ Consultation de Médecine et Chirurgie des animaux de compagnie ; celles-ci se font à l'École Nationale Supérieure Vétérinaire
- ✓ Consultation de Médecine et Chirurgie des animaux d'élevage qui s'effectuent sous forme de sorties organisées sur le terrain
- ✓ Autopsies
- ✓ Vaccination
- ✓ Analyses de biochimie, diagnostics de parasitologie et de microbiologie.

• HORAIRE ET CONDITIONS D'ACCÈS

✓ Les consultations sont ouvertes au public du **dimanche au jeudi sans rendez-vous, de 08h30 à 11h30.**

✓ Les interventions chirurgicales sont réalisées sur *rendez-vous*. Les animaux sont remis aux propriétaires en fin de matinée.

✓ L'hospitalisation est impossible actuellement.

✓ *Les urgences* médicales et chirurgicales sont prises en charge immédiatement, sans rendez-vous pendant les heures d'ouverture.

✓ La libre circulation des animaux au sein de l'école est interdite : les chiens doivent être tenus en laisse et muselés ; les chats seront transportés dans un panier adapté

✓ Les propriétaires doivent être munis du *carnet de vaccination* de leur animal.

✓ La *vaccination antirabique* (contre la rage) est exigée pour les animaux de plus de 4 mois.

✓ *Les consultations sont interrompues pendant les vacances universitaires.*



VIE D'ÉTUDIANT

• FIE & INDJAZ

Formation Innovation entreprendre (FIE). L'ENSV s'est dotée, depuis novembre 2012, d'une cellule d'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises. L'axe fort de ce changement est l'ouverture vers le monde socio-économique qui débouche sur la mise en place d'un programme de formation à la création d'entreprises innovantes pour les élèves des Grandes Écoles.

Ces écoles ont exprimé leur volonté de mettre en place, au sein de leurs établissements respectifs, un programme de formation fondé sur le concept de la F.I.E. de l'INSA de Lyon et adapté au contexte algérien. Il s'adresse aux étudiants en fin de cursus qui pourront acquérir et mettre en pratique durant le dernier semestre de leurs études les savoir-faire fondamentaux pour la création d'entreprises innovantes.

L'ENSV est en cours d'intégrer le consortium des Grandes Écoles qui ont déjà signé la charte d'engagement et de collaboration pour la création d'une FIE, afin de faire profiter ses étudiants de toute formation liée à la création et à l'innovation.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

• CLUB SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET SPORTIF DE L'ENSV

Créé en Novembre 2012 par les étudiants de l'ENSV, le club scientifique, culturel et sportif (CSCS) est un espace d'échanges et de solidarité entre les étudiants de l'École, doté d'un site web (<https://sites.google.com/site/clubdensv/home>).

Ce club se veut comme une plate-forme où doivent foisonner les idées, la prise d'initiative et le brassage d'étudiants de différentes catégories sociales. Le seul maître-mot dans cet espace est l'intelligence de l'étudiant au service de son épanouissement. Depuis sa mise en place, ce club a organisé diverses journées de sensibilisation et des tournois sportifs au profit des étudiants.

• INFRASTRUCTURES D'HÉBERGEMENT ET DE TRANSPORT

Différentes cités universitaires, gérées par l'Office Nationale des Œuvres Universitaires (ONOU), assurent hébergement des étudiants. Deux cités se localisent à proximité de l'ENSV : la cité d'El Alia pour les filles ; la cité Bouraoui pour les garçons.

Seuls les étudiants résidant à plus de **30km** pour les filles et à plus de **50km** pour les garçons, peuvent bénéficier des infrastructures d'hébergement.

Le pôle universitaire dans lequel s'intègre l'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire est desservi par un important réseau de transport universitaire.

CABINET MÉDICAL DE L'ENSV

L'École dispose d'un cabinet médical qui prend en charge les étudiants, enseignants et personnel de l'établissement. Ce cabinet médical assure notamment la vaccination anti-rabique des étudiants du cycle clinique (4ème et 5ème années). Les soins médicaux sont dispensés, durant les périodes d'activité pédagogique, du Dimanche au Jeudi, entre 8h30-16h30.

LES BOURSES

Tout étudiant inscrit dans une filière de l'enseignement supérieur bénéficie d'une bourse d'études universitaire durant tout son cursus fixée à 4050 DA, 3600 DA ou 2700 DA, selon le revenu annuel global des parents, qu'il faudrait fournir chaque trimestre.

L'HÉBERGEMENT

L'accueil des étudiants au sein des résidences universitaires se fait selon les capacités d'accueil de chaque ville universitaire (campus). D'autre part, ne bénéficient de l'hébergement que les étudiants demeurant à 50 km et plus pour les garçons, du lieu de leur inscription pédagogique et à 30 km et plus pour les filles.

LA RESTAURATION

Tout étudiant, externe ou résident, bénéficie d'un repas au sein des restaurants universitaires en présentant uniquement sa carte d'étudiant ou sa carte de résident. Les restaurants universitaires sont repartis dans les établissements de l'enseignement supérieur et les résidences universitaires.

LE TRANSPORT

Le transport universitaire est une autre mission à l'adresse de l'office national des œuvres universitaires. Il est garanti pour tous les étudiants, assurant ainsi le relai entre les résidences universitaires et les établissements de l'enseignement supérieur. L'étudiant est appelé à verser une cotisation annuelle et symbolique.

LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

Les résidences universitaires sont dotées d'infrastructures, de moyens nécessaires à la création de clubs et d'associations afin de pratiquer les activités scientifiques, culturelles et sportives. Comme il a été mis à la disposition des étudiants des bibliothèques, des salles de révision et des cybers nets gratuits, gérés par les étudiants résidents.

LA PRÉVENTION SANITAIRE

Les résidences universitaires disposent de structures et moyens sanitaires nécessaires, afin de préserver les étudiants résidents de tous les risques.



🏠 **Adresse :** Rue Issad Abbes, Oued Smar - Alger, Algérie.

☎ **Tél :** (213) 21 98 86 00

📠 **Fax :** (213) 21 98 86 03

✉ **Site web :** www.ensv.dz

